

10264  
CARIS

systeme d'information sur les recherches agronomiques en cours

Organisation pour la Recherche  
et l'Enseignement Agricole  
et Rural - Commission  
Nationale de Documentation  
Dakar - Senegal

# LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Volume 3 — Programmes de recherche

Edition 1978

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
Rome 1978

## PRÉFACE

*L'intérêt porté à la recherche dans le monde est toujours croissant.*

*Dans le domaine industriel, des améliorations techniques peuvent être réalisées dans certains pays, puis transmises dans d'autres où elles pourront être utilisées presque sans modifications.*

*Il n'en est pas de même des améliorations intéressant l'agriculture, liées tant aux cultures pratiquées qu'aux climats, aux sols et souvent aussi au contexte humain et social. Elles se fondent sur des recherches qui doivent donc avoir lieu dans les pays qui en seront les bénéficiaires ou qui présentent des caractéristiques culturelles, climatiques ou pédologiques semblables. Dans ce dernier cas, on peut réaliser des économies de temps et de dépenses, même s'il faut adapter les résultats des recherches aux conditions propres à chaque région.*

*C'est pour éviter les gaspillages d'argent et de temps que la Conférence de la FAO, dans la Résolution 9/71 adoptée à sa seizième session (Rome, 6-25 novembre 1971), a demandé au Directeur général de soumettre une proposition concernant les échanges d'informations ainsi que l'organisation de la coopération entre les Etats Membres et les institutions afin d'encourager les progrès scientifiques et technologiques en agriculture.*

*Il en est né le projet CARIS (Système d'information sur les recherches agronomiques en cours), système coopératif d'information au sein duquel les pays en développement échangent des renseignements sur leurs institutions de recherche, leurs chercheurs et leurs programmes de recherche, afin d'améliorer la communication à l'échelon des organismes de recherche et du personnel scientifique, et de contribuer à l'évaluation des efforts de recherche existants et à l'identification des insuffisances ou des carences les plus importantes, de façon à aider ceux qui ont à prendre des décisions aux niveaux national et international.*

*Le projet CARIS représente également une tentative — la première du genre à l'échelon mondial — d'inventaire aussi complet que possible des travaux de recherche agronomique dans les pays en développement.*

*Un projet pilote intéressant 14 pays de l'Afrique de l'Ouest, financé par l'intermédiaire du Groupe consultatif de la recherche agronomique internationale (GCRAI), fut entrepris de 1972 à 1974. Après l'avoir évalué, le GCRAI a souscrit à son extension de façon à englober les travaux de recherche en cours dans tous les pays en développement ou pour leur compte.*

*En 1976 et 1977, la FAO a entrepris de réunir des renseignements concernant les institutions de recherche, les programmes de recherche et les chercheurs. Des consultants, envoyés dans 56 pays, ont aidé à rassembler les données et un effort particulier a été fait pour assurer la formation, au niveau national, du personnel local participant au projet.*

*Sur les 103 pays pressentis en vue de la réalisation de cet inventaire, 97 ont désigné un Bureau national de liaison à cet effet et 60 ont répondu aux questionnaires qui leur avaient été adressés. Compte tenu des réponses reçues de huit instituts internationaux, on a ainsi pu recenser un total de 2 027 institutions de recherche, 9 913 chercheurs et 3 310 programmes de recherche (ces derniers correspondant à quelque 20 000 projets de recherche).*

*A partir de 1978, les efforts de diffusion des renseignements relatifs à la recherche porteront sur la mise au point d'opérations décentralisées, aux niveaux national ou régional, sous la conduite du Centre de coordination CARIS du siège de la FAO.*

*Selon ce canevas, la collecte des renseignements, leur traitement et leur mise à jour seraient effectués par les centres CARIS nationaux ou régionaux; la gestion des données de base globales relèverait du Centre de coordination qui les mettrait à la disposition de chaque pays participant; les services aux utilisateurs seraient dévolus aux pays ou régions participants; le système fonctionnerait suivant une méthodologie commune, mise au point et gérée par le Centre de coordination; et les publications seraient faites à l'échelon décentralisé.*

Plusieurs pays, de même que quatre régions, ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils ont les moyens ou le désir de prendre la responsabilité de gérer et de tenir le système à jour, dans leurs territoires respectifs.

La mise en œuvre du système CARIS a pu avoir lieu grâce à un remarquable effort de coopération internationale tant pour le financement du projet que pour sa réalisation.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture exprime ses remerciements:

- aux pays et institutions qui ont assuré le financement du projet ou contribué à sa mise en œuvre, soit en espèces, soit sous la forme de services, à savoir: les gouvernements de la Belgique, de la France, de la République fédérale d'Allemagne et des Pays-Bas, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), la Banque mondiale, l'Agence de coopération culturelle et technique, et l'Unesco;

- aux gouvernements qui ont bien voulu collaborer à ce travail et qui par leur aide efficace ont permis de réunir les renseignements voulus;

- aux institutions et organismes de recherche, tant nationaux qu'internationaux, qui ont apporté leur aide et fourni les données; et enfin

- à tous les chercheurs qui ont accepté de faire un travail ingrat en répondant aux questionnaires.

La FAO espère que le présent Répertoire sera utile, non seulement aux pays qui participent à CARIS, mais aussi à tous les pays qui poursuivent des recherches dans les mêmes domaines. C'est l'objectif même du système CARIS, objectif qui sera pleinement atteint lorsque tous les pays en développement auront adhéré au système.

Commission pour la Méditerranée  
 Fleuve Sénégal (M. 104)  
 Comité Coopération  
 Région de Développement  
 Dakar - Sénégal

## TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	v
Avant-propos .....	ix
Codes des pays .....	xi
 Première partie - Description .....	 1
AE Emirats arabes unis .....	3
AF Afghanistan .....	5
BD Bangladesh .....	7
BO Bolivie .....	17
BR Brésil .....	26
CG Congo .....	159
CO Colombie .....	163
CR Costa Rica .....	166
CY Chypre .....	173
EC Equateur .....	177
EG Egypte .....	185
ET Ethiopie .....	191
FJ Fidji .....	193
FR France .....	195
GH Ghana .....	212
GT Guatemala .....	221
HN Honduras .....	223
HT Haïti .....	224
HV Haute-Volta .....	225
ID Indonésie .....	227
IQ Irak .....	233
IR Iran .....	239
JM Jamaïque .....	258
JO Jordanie .....	263
KR Corée (Rép. de) .....	265
LK Sri Lanka .....	275
LR Libéria .....	288
LY Libye .....	290
MA Maroc .....	294
ML Mali .....	315
MU Maurice .....	316
MY Malaisie .....	320
NG Nigéria .....	326
NP Népal .....	344
OM Oman .....	349
PA Panama .....	351
PE Pérou .....	354
PG Papouasie Nouvelle-Guinée .....	365
PH Philippines .....	372
PK Pakistan .....	402
RW Rwanda .....	403
SD Soudan .....	405
SN Sénégal .....	416
SO Somalie .....	425
SV El Salvador .....	427
SY Syrie .....	429
SZ Souaziland .....	433
TD Tchad .....	435
TH Thaïlande .....	436
TN Tunisie .....	488
TR Turquie .....	506
TZ Tanzanie .....	508
US Etats-Unis d'Amérique et territoires: Porto Rico (PR) - Iles Vierges (VI) .....	509
VE Venezuela .....	512
ZM Zambie .....	514
ZR Zaïre .....	525
ZZ Institutions internationales .....	528
 Deuxième partie - Index .....	 541
Index alphabétique des matières .....	543
Index par objets .....	603
Index par activités .....	989